

DESRIPTIF

Pieri® Protec HDL B est un revêtement mince, à base cimentaire, non opacifiant, destiné à l'égalisation, la mise en teinte et à la protection des supports à base de liant hydraulique intérieurs comme extérieurs.

Forme sur les supports une seconde peau présentant une excellente adhérence.

Afin de garantir une bonne durabilité esthétique et de limiter le risque d'apparition d'efflorescences, **Pieri® Protec HDL B** doit être recouvert d'un produit de protection de type revêtement filmogène.

BÉNÉFICES

- Permet d'égaliser les hétérogénéités de teintes des parements béton, de masquer les défauts d'aspects (pommelages, marbrures, taches...).
- Permet de conserver l'aspect minéral mat du béton.
- Facile d'application.
- Bonne durabilité liée à l'adhérence du produit sur la peau du support.
- Classement selon EN 1062-1 : G3 E3 V1 W3 A0

DOMAINES D'APPLICATION

Adapté aux applications verticales sur bétons anciens ou neufs, réalisés en usine de préfabrication ou coulés en place :

- Bétons structurés (bouchardés, désactivés, sablés, acidés...)
- Bétons matricés,
- Bétons lisses brut de décoffrages
- Enduits hydrauliques
- Enduits de ragréages
- Mortiers

INFORMATIONS INDICATIVES

Durée de vie

12 mois

MODE D'EMPLOI

- **Pieri® Protec HDL B** contient du ciment, sa durée pratique d'utilisation est de 1h30 à 2 heures maximum à 20°C.
- Ne pas rajouter d'eau même en cas de début d'épaississement (prise).
- Les supports doivent être âgés d'au moins 1 semaine et conformes au DTU 59.1 : secs, propres, et ils doivent présenter une surface saine et cohésive, donc être débarrassés des parties non adhérentes (poussières, efflorescences, produits organiques tels que produits de cure, peintures, résines...).

Mise en oeuvre :

- Produit bi-composant, kit pré-dosé à mélanger avant utilisation (composant Poudre dans Emulsion) – Rapport de mélange pré-dosé en usine et non modifiable.
- Le mélange des 2 composants doit être fait soigneusement à l'aide d'une perceuse munie d'une hélice en évitant de faire de la mousse.
- Nettoyage du matériel à l'eau avant séchage.

Mode opératoire de préparation à partir d'un kit de 20 kg :

- Dans notre seau gradué et propre, verser 10 L d'émulsion.
- Sous agitation, à l'aide d'un mélangeur électrique et d'une hélice hélicoïdale, verser en pluie, 10 kg de poudre.
- Mélanger pendant 3 minutes après la fin de l'ajout.
- IMPORTANT : Laisser reposer 5 minutes.
- Mélanger à nouveau 2 minutes, afin d'obtenir un mélange parfaitement homogène.

Consommation :

S'applique au rouleau adapté au produit à l'eau, à poils de longueur comprise entre 8 et 10 mm et en 2 couches.

- 1ère couche : 180 à 200 g/m²
- 2ème couche : 100 à 120 g/m²

Les consommations sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction du support (porosité) et de la technique de Mise en Œuvre (type de rouleau).

La teinte finale du produit peut être modifiée par l'état et la porosité du support et dépend du grammage déposé par couche. Il est donc nécessaire d'appliquer le produit de façon régulière pour obtenir un aspect uniforme.

Un essai préliminaire sur le support avec la mise en œuvre retenue permettra de valider la teinte finale.

L'aspect final est un aspect minéral mat, la dureté et résistance définitives ne sont obtenues qu'après une semaine environ.

Conditionnement :

Kit de 20 kg dans seau gradué de 32 litres contenant :

- Sac de 2 x 5 kg de Pieri® Protec HDL B - Poudre,
- Bidon de 2 x 5 L de Pieri® Protec HDL - Emulsion.

Kit de 5 kg dans seau gradué de 10 litres contenant :

- Sac de 2,5 kg de Pieri® Protec HDL B - Poudre,
- Bidon de 2,5 L de Pieri® Protec HDL - Emulsion.

PRÉCAUTIONS

- Pieri® Protec HDL B Poudre conserve ses propriétés en cas de gel.

Pieri® Protec HDL Emulsion craint le gel.

- Les emballages doivent être stockés dans des endroits secs, à l'abri de l'humidité et du gel, et de sorte à ne pas être endommagés.

Le produit ne se dégrade pas dans le temps, sous réserve d'être conservé en emballage d'origine fermé.

- Éviter toute dispersion dans l'environnement.
- Pour plus d'informations sur la manipulation, le stockage, et la prévention des rejets dans l'environnement, consulter la note "Instruction pour l'utilisation et l'élimination des matériaux soumis aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du conseil- Règlementation microplastique"

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.